

LOCINDUS

Société Anonyme

Au capital de 61 346 646,50 €

Siège Social : 19, rue des Capucines - 75001 PARIS

642.041.768 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 23 MAI 2018

Demande d'ajout par un actionnaire d'un projet de résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée
Générale du 23 mai 2018

En date du 25 avril 2018 et du 26 avril 2018, la Société a réceptionné un courrier électronique et un courrier de « Charity & Investments Merger Arbitrage Fund », société de droit luxembourgeois à capital variable, 5, Allée Scheffer – L-2520 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce luxembourgeois sous la référence B 153 813, actionnaire de Locindus à hauteur de 303 034 actions, représentée par Anne-Sophie d'Andlau et Catherine Berjal, administrateurs., demandant l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2018 d'un projet de résolution.

« Projet de résolution présenté par Charity & Investment Merger Arbitrage Fund,

Résolution A

Nomination d'un nouveau membre du Conseil de surveillance – **Monsieur Benoît Bassi**

L'Assemblée Générale,

statuant à titre ordinaire,

décide de nommer, pour une durée de six années, Monsieur Benoît Bassi en qualité de membre du Conseil d'administration, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

DEPOT D'UN PROJET DE RESOLUTION

EXPOSE DES MOTIFS

Depuis l'offre publique d'achat au terme de laquelle Crédit Foncier de France a pris le contrôle majoritaire de la société Locindus en 2007, la société Locindus a perdu progressivement son autonomie de gestion.

Une première convention de gestion établie entre Locindus et Crédit Foncier de France a permis à Crédit Foncier de gérer certaines fonctions (informatique, gestion des risques) avant que l'intégralité des structures physiques et humaines de Locindus ne soit absorbée par le Crédit Foncier.

Il apparaît ainsi que Locindus n'a plus d'activité sociale effective autonome, à l'exception des réunions de son conseil d'administration, dominé par Crédit Foncier de France sans aucune représentation des actionnaires minoritaires.

Dans ce contexte, la nomination d'un véritable représentant des actionnaires minoritaires permettrait d'améliorer la prise en compte effective des intérêts de tous les actionnaires, et également la protection de la société elle-même.

PRESENTATION DE MONSIEUR BENOIT BASSI

Monsieur Benoît Bassi est âgé de 62 ans, diplômé de l'ISG et titulaire d'un DESS de l'Université Paris-Dauphine (203).

Après avoir exercé les fonctions de trésorier du Groupe Carnaud de 1979 à 1981, il est consultant responsable des activités de conseil « *bas de bilan* » chez Cégos jusqu'en 1984. Il est ensuite nommé directeur financier et directeur général de Rhin-Rhône au sein du groupe Bolloré de 1984 à 1990. Il devient Associé Fondateur de « *Capital Privé* », société d'investissement LBO et associé de NatWest Private Equity de 1990 à 1998, puis Associé Fondateur de Bridgepoint Ltd, dont il a présidé Bridgepoint SAS et Bridgepoint Spa de 1998 à 2018.

Mandats d'administrateur en cours :

Bridgepoint group Ltd
Thom Europe Sas
The Flexitallic Group Sas
Palico Sas

Mandats de Président en cours:

Bridgepoint Portfolio Services SAS
LFA SAS

Mandats exercés au cours des cinq dernières années

Président du CS de MédiPole Partenaires SAS, Président du Conseil de Surveillance de Actéon groupe SAS, membre du Conseil de Surveillance de Foncia SAS, membre du Conseil de Surveillance de Groupe Moniteur SAS, Membre du Conseil de Surveillance de Joa groupe SAS.

Monsieur Benoît Bassi est propriétaire de dix actions Locindus.»